

**Plénière 1. La mesure des mixités sociales à l'école:
une problématique statistique mais aussi politique
et éthique**

Marc Demeuse

Professeur en sciences de l'éducation et vice-recteur à
l'enseignement, Université de Mons

4 & 5 juin 2015



La Belgique, un pays... très discret

- Des piliers (école, église, syndicat, mutuelle, parti, mouvement de jeunesse...)
- Une bonne dose d'ignorance (et d'hypocrisie) (l'égalité n'est pas au centre, c'est la (ma) liberté)
- Une forte concurrence (interdépendances compétitives) et une liberté de choix constitutionnelle de l'établissement d'enseignement
- ... et des territoires peu investis, des données sensibles... qu'on aimerait avoir, mais pas trop...

==> mesure indirecte du niveau socio-économique



...mais/**et donc** fortement ségrégué (si on veut bien le voir)

Pourcentage des élèves les plus faibles qui devraient changer d'établissement pour que la distribution des élèves de ce groupe soit répartie de manière homogène dans l'ensemble des établissements du pays (source: PISA, 2000)

PISA 2003 (10% les plus faibles / *sous le niv. 2*)

<i>Pays</i>	Math.	Lecture (Littératie)	Sciences
BELGIQUE Comm. française	61 % 59,2 50,4	61 % 61,1 49,9	62 %
BELGIQUE Comm. flamande	56 %	59 %	61 %
FINLANDE	34 % 27,7 33,7	27 % 25,0 32,9	34 %
SUEDE	37 % 32,3 24,5	29 % 31,4 26,8	33 %
U.E	50 %	49 %	50 %
France	56 %	56 %	56 %



Indice socio-économique de l'établissement d'enseignement secondaire (1)

Comment réaliser une politique ciblée si on ne dispose pas de données? Faudra être créatif!

- Secteurs statistiques en FWB



un indice socio-économique synthétique

- 11 variables s'inscrivant dans 5 domaines :

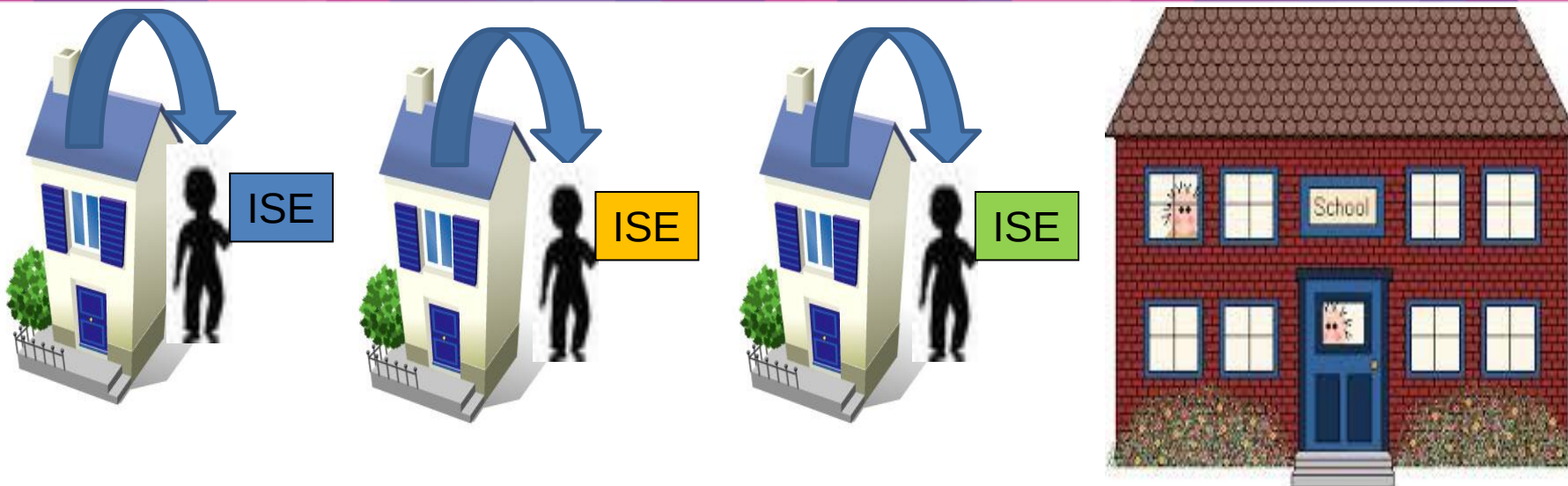
- revenus par habitant
- niveau des diplômes
- taux de chômage, d'activité et de bénéficiaires de revenu mensuel minimum garanti
- activités professionnelles
- confort des logements

- ISE :

- variable métrique de distribution normale
- varie entre -3,5 et 3,5



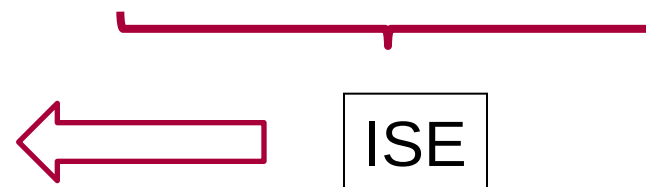
Indice socio-économique de l'établissement d'enseignement secondaire (2)



Classement des établissements :

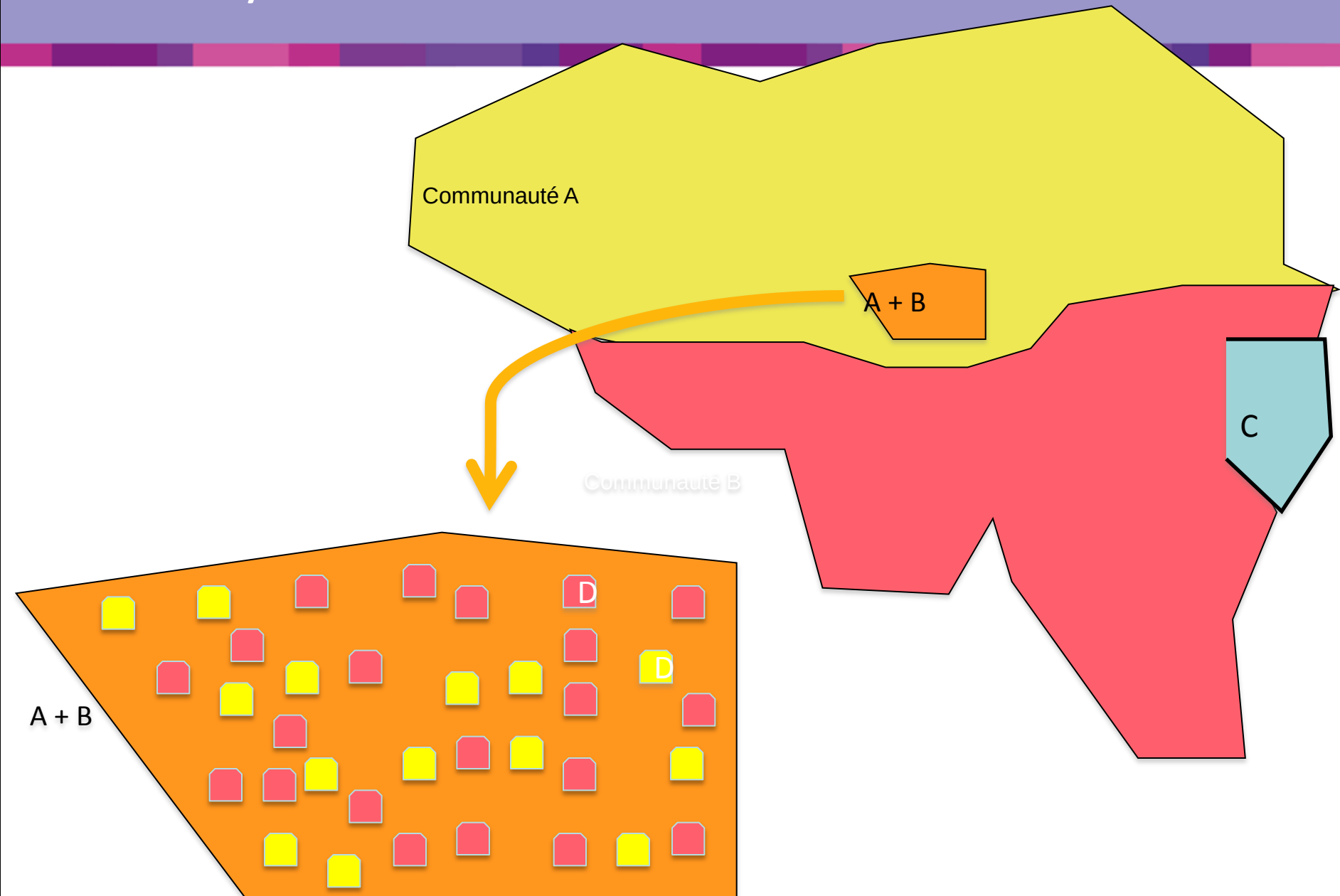
20 classes comportant chacune 5 % de la population

Les écoles des classes 1 à 5 bénéficient de l'encadrement différencié





Imaginons quelques instants le fonctionnement de ce système éducatif





Communauté A

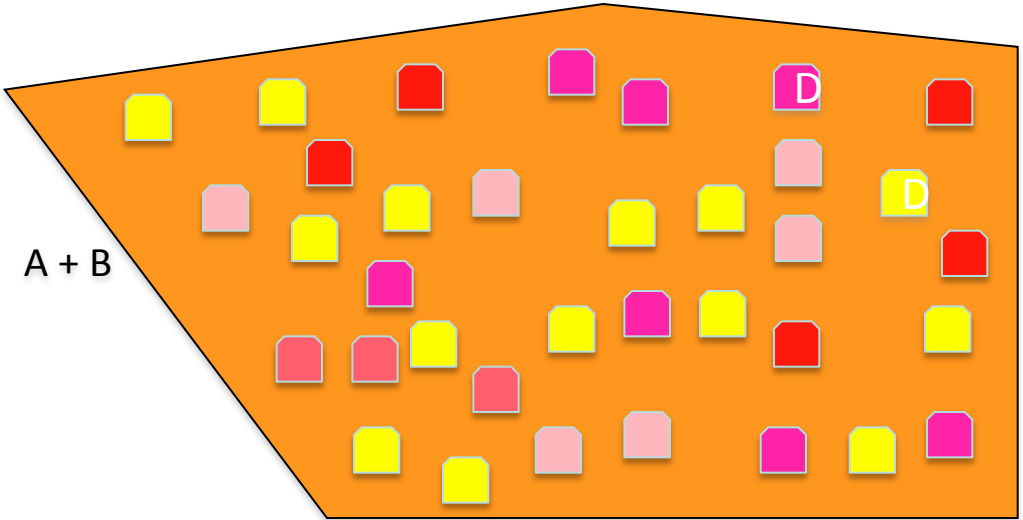
A + B

C

Communauté B

+ réseaux

A + B





Communauté A

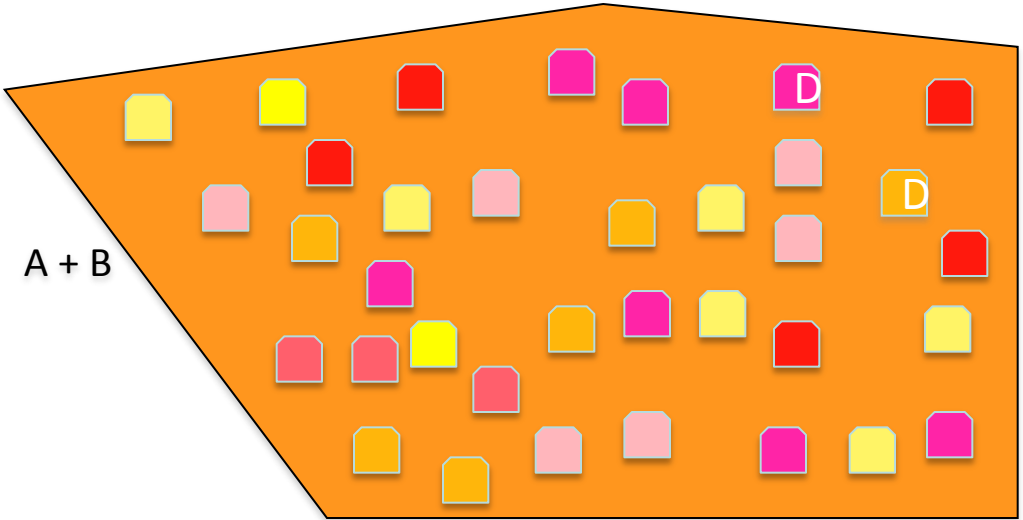
A + B

C

Communauté B

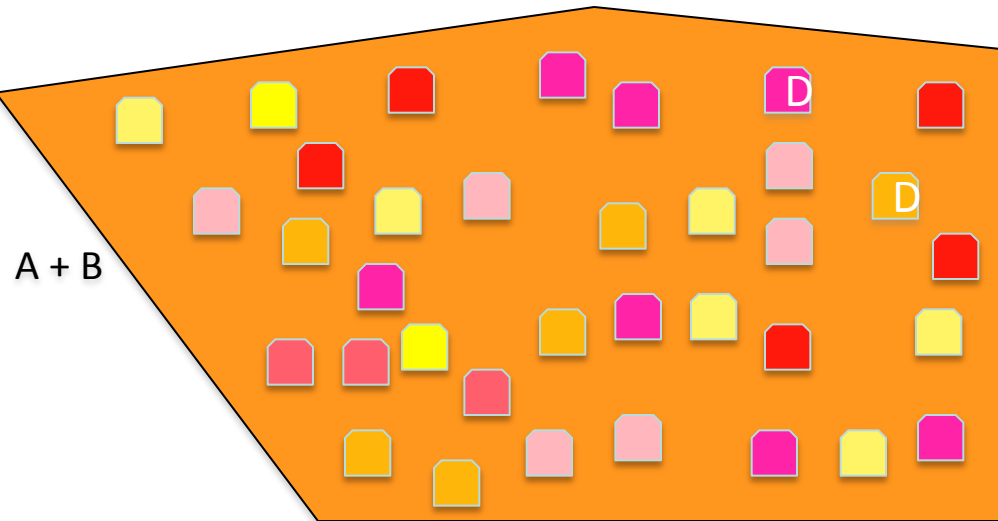
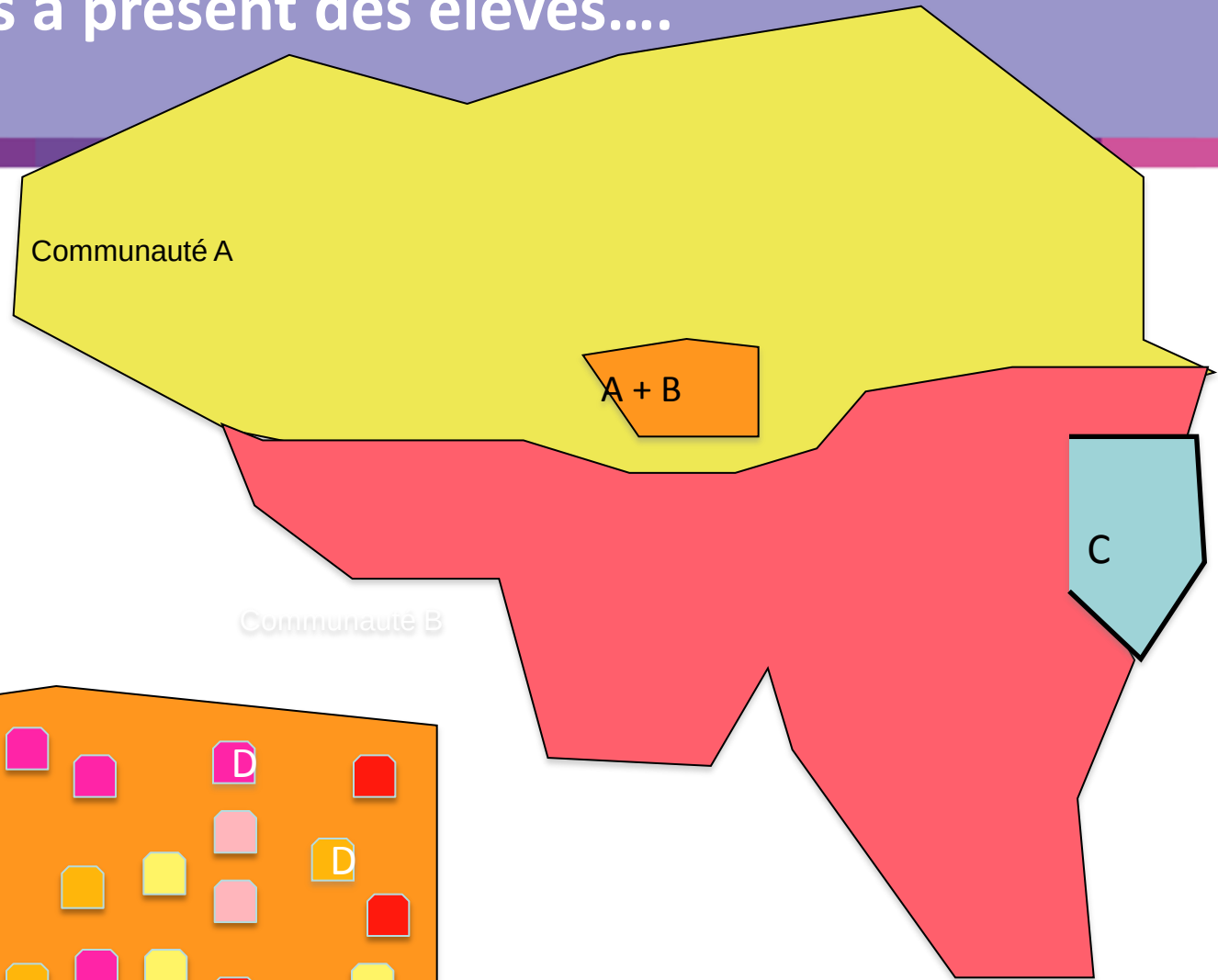
+ réseaux

A + B

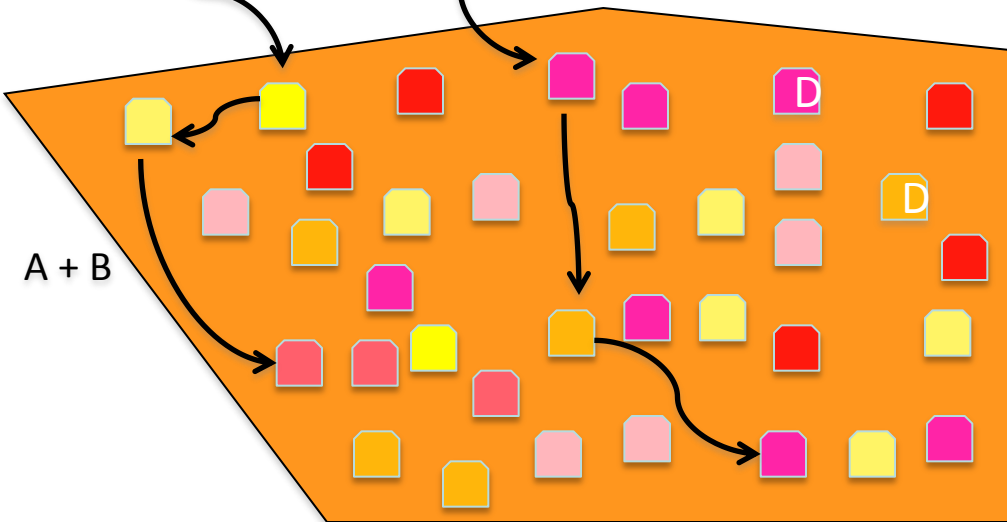
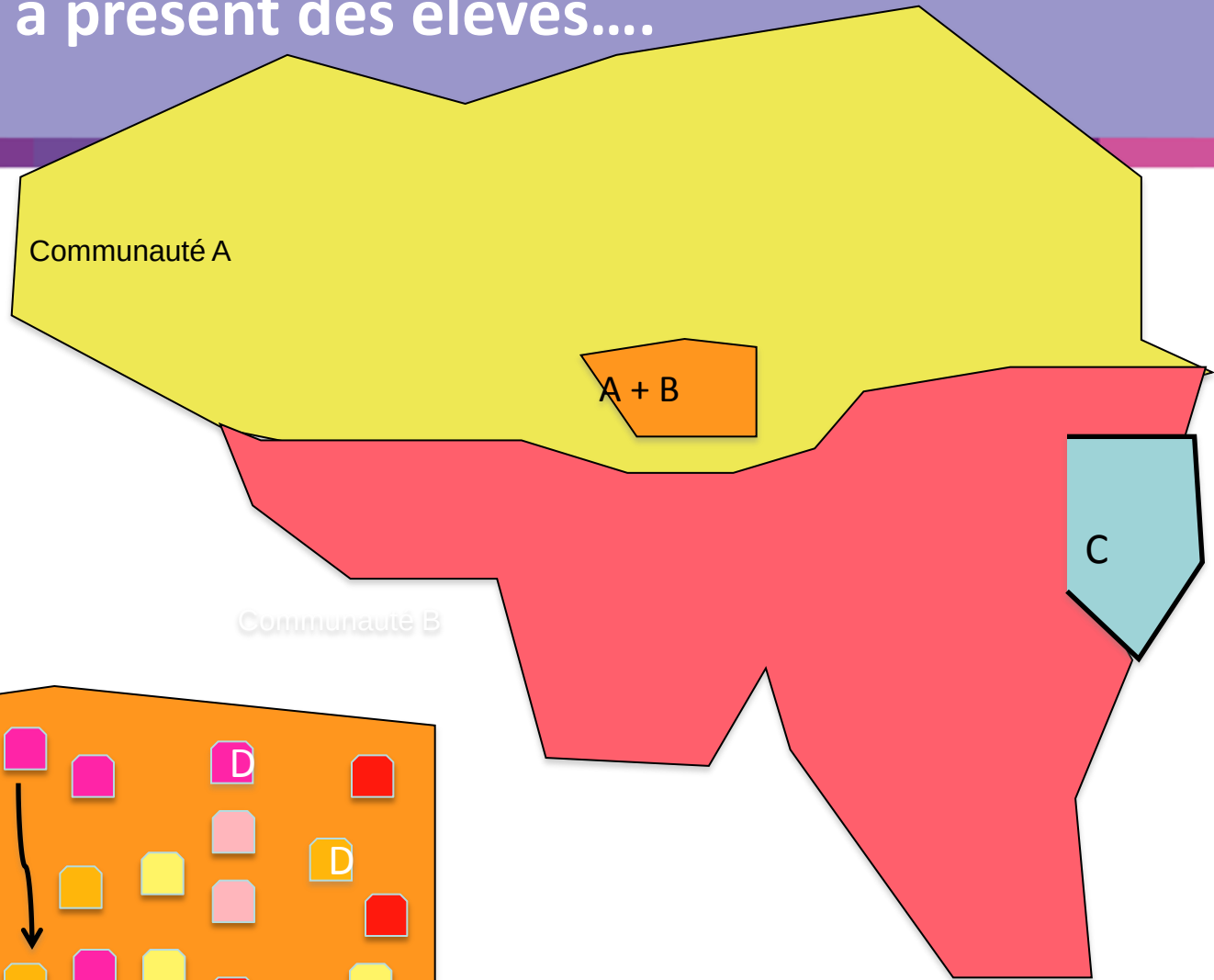




Ajoutons à présent des élèves....



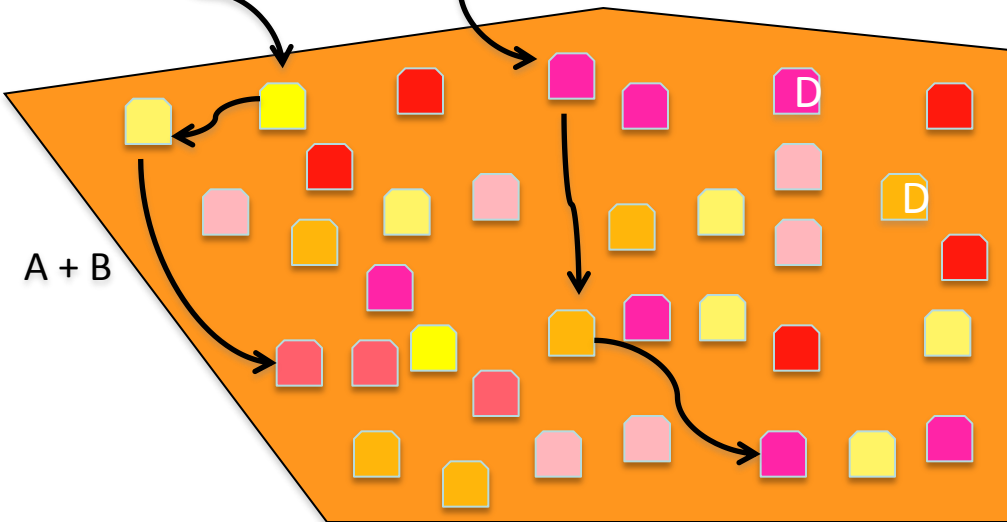
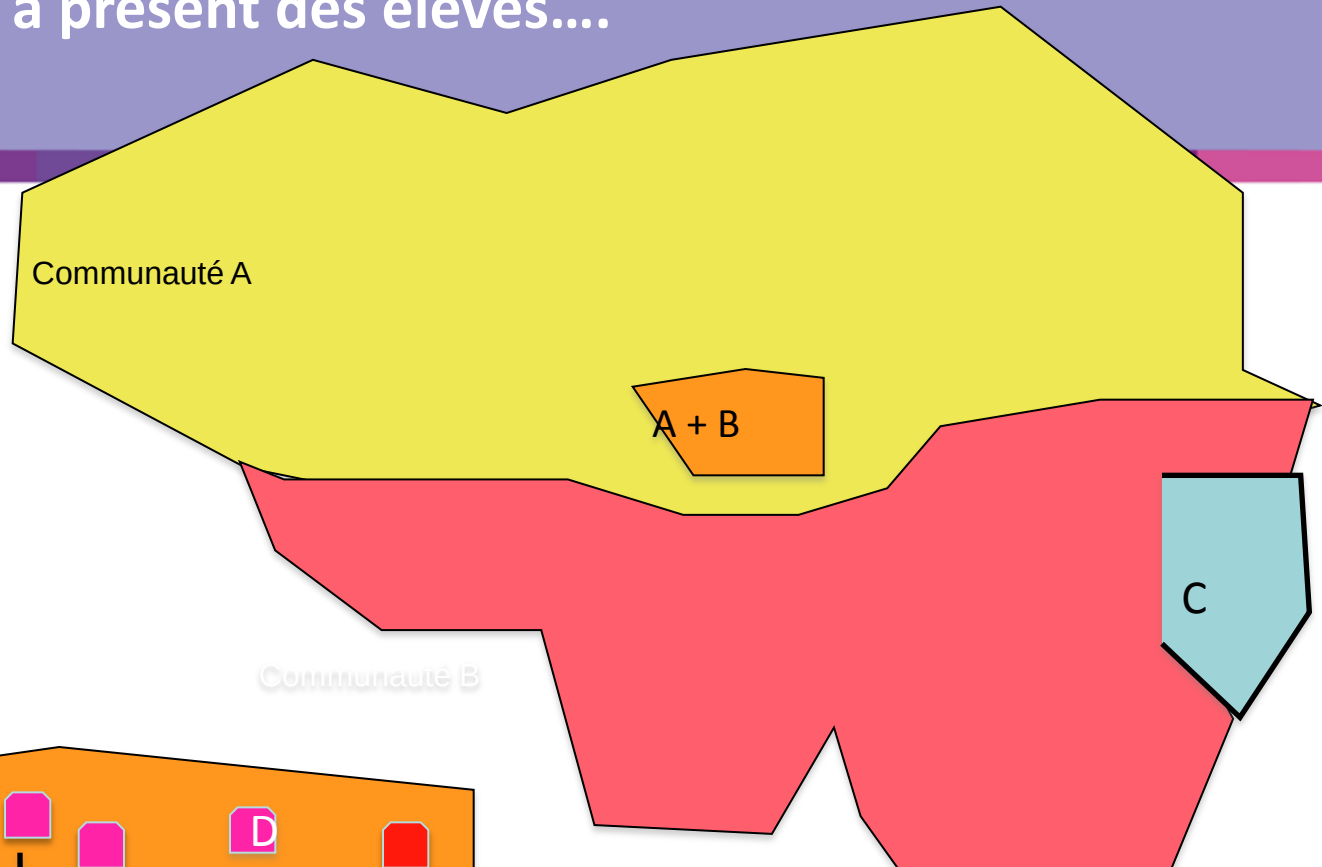
> Ajoutons à présent des élèves....



et regardons leur parcours



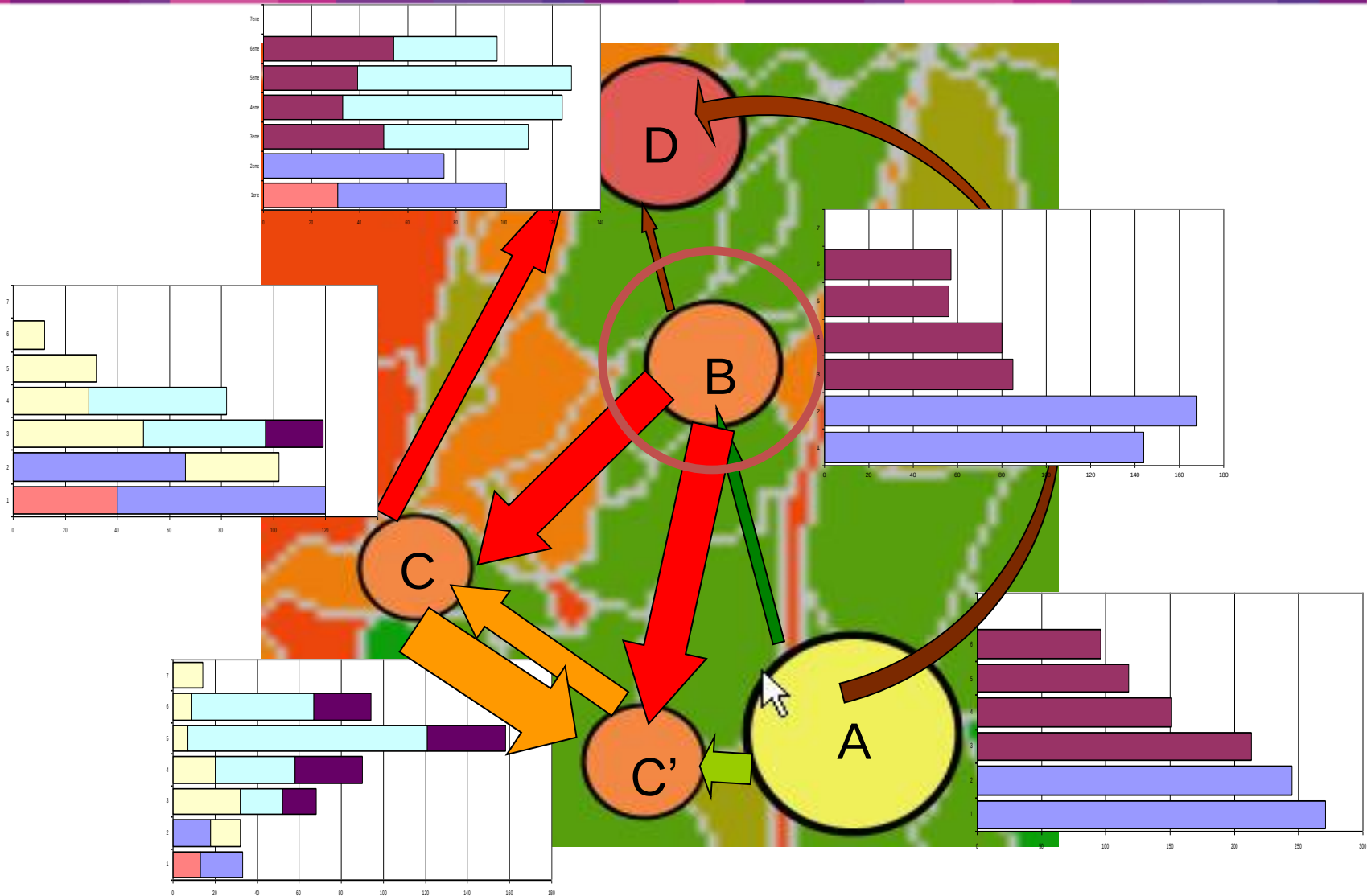
Ajoutons à présent des élèves....



Dans ce pays,
les élèves peuvent changer d'école, de réseau
... et même de communauté
ou de filière
(générale, technique, artistique et
professionnelle)

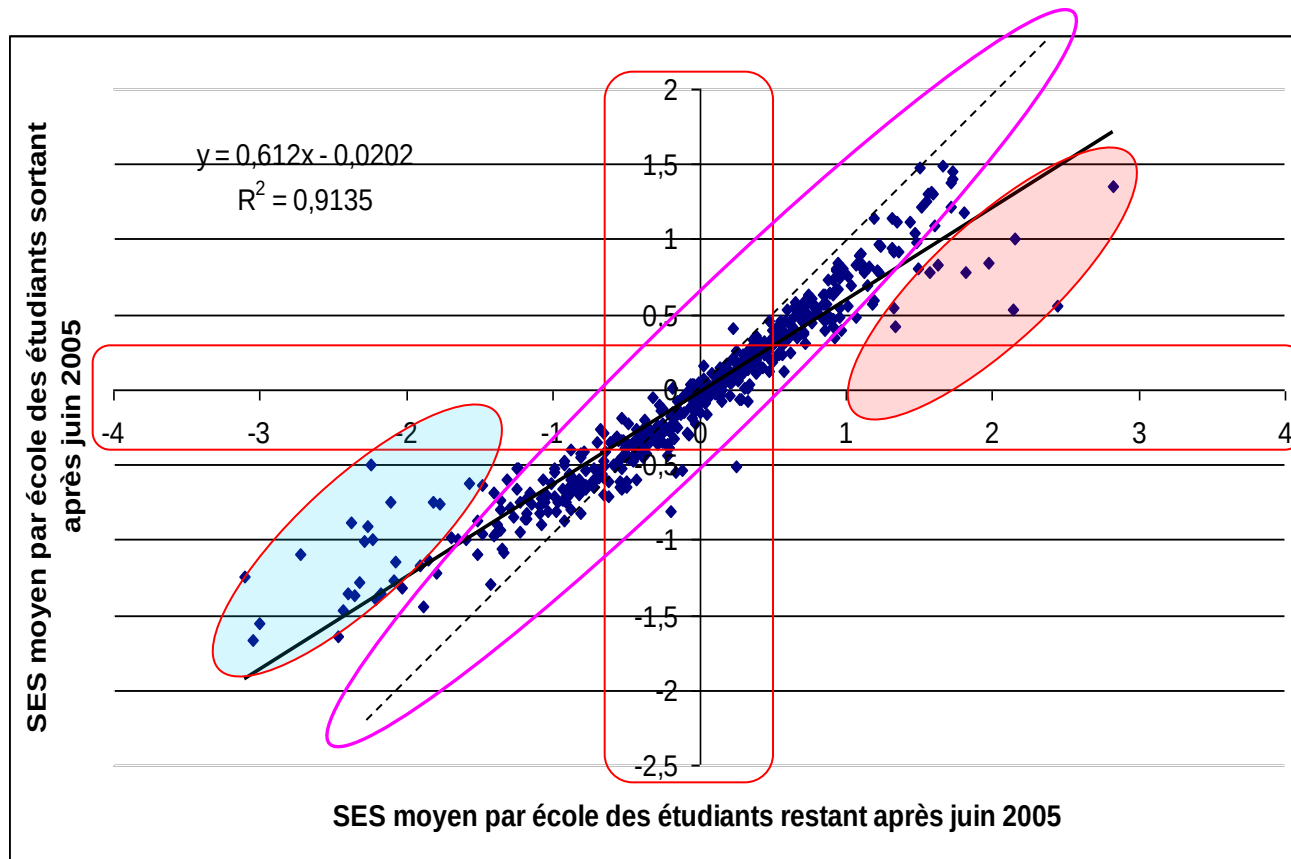


Développer une vision systémique des flux d'élèves entre écoles: approche "entomologique" et dynamique





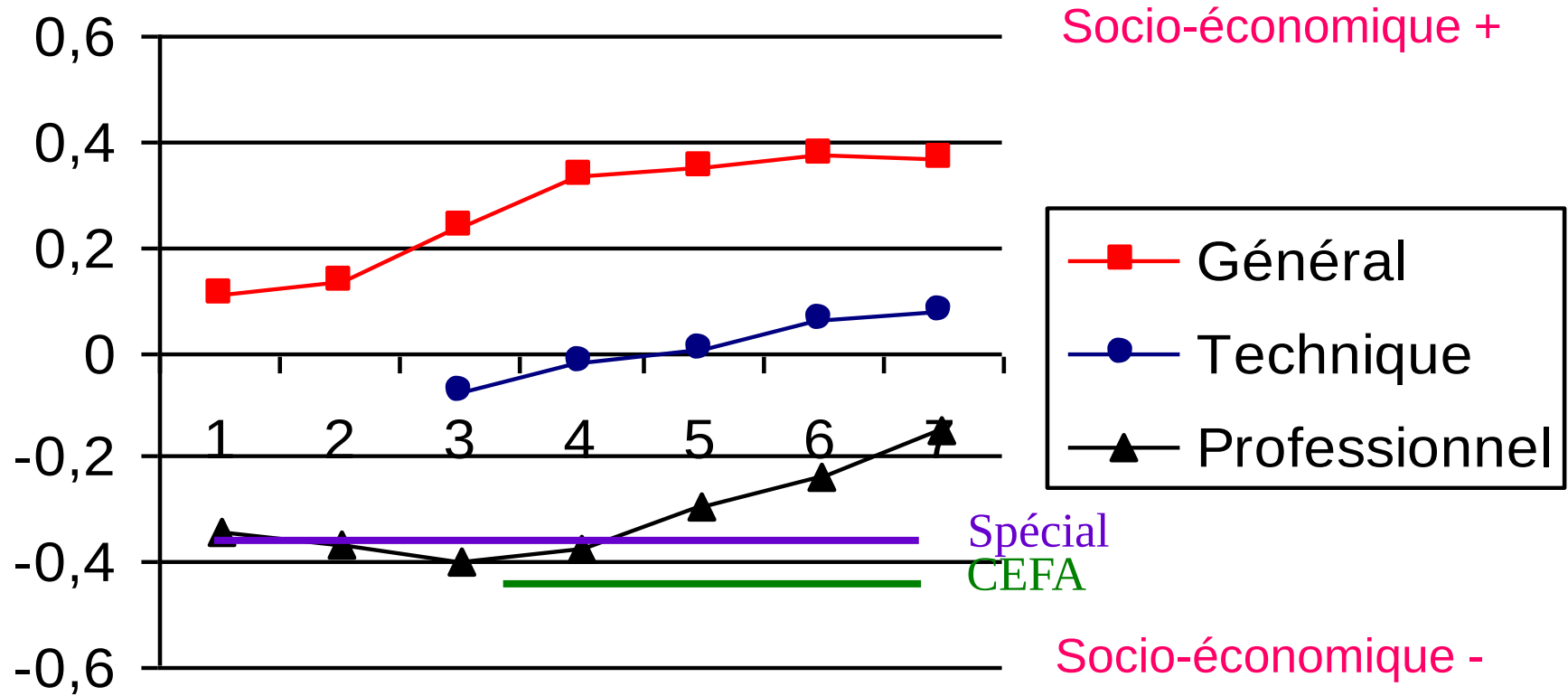
Comment se forment et se maintiennent les ségrégations?



- un point = une école
- forte corrélation entre SES «restant» et SES «partant»
- polarisation (écrémage et aggravation)



Valoriser les filières techniques et professionnelles?



Valeur moyenne de l'indice socio-économique par année d'étude et par filière (Enseignement général, technique ou professionnel) dans l'enseignement secondaire (année scolaire 1998-1999).



Les ségrégations sont-elles robustes

Année d'étude	Taux de réussite											
	Université 1				Université 2				Université 3			
	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	1 à 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20
BA1	20,00%	32,70%	41,00%	54,90%	16,40%	34,90%	41,60%	45,80%	41,91%	57,51%	56,74%	61,90%
BA2	54,90%	72,40%	72%	73,10%	61,30%	74,10%	75,30%	76,30%	70,35%	74,51%	74,80%	73,91%
BA3	66,70%	67,40%	89,80%	87,50%	68,60%	75,90%	79,30%	79,20%	83,18%	82,62%	85,43%	81,58%

Année d'étude	Taux de réussite					
	Université 1		Université 2		Université 3	
	Boursier	Non boursier	Boursier	Non boursier	Boursier	Non boursier
BA1	31,60%	40,60%	28,00%	43,10%	45,84%	57,18%
BA2	74,50%	73,10%	66,30%	69,90%	69,87%	74,40%
BA3	80,20%	75,70%	75,00%	85,70%	82,36%	81,22%



Quelques mots sur la ségrégation...

> S'entendre sur les mots... « Ségrégation »

« l'idée de ségrégation [...] s'appuie sur le slogan « Egaux, mais différents ». On sait que l'idée « d'égalité dans la différence » en fait manifeste toujours le refus d'égalité. La ségrégation a amené aussitôt la discrimination » (S. de Beauvoir)

> S'entendre sur les mots... « Ségrégation »

« Traduction de différences sociales dans l'espace. Elle se manifeste dès que des individus, classés par la société dans des catégories sociales distinctes, dotées d'une valorisation sociale différenciée, se trouvent séparés dans l'espace et sont ainsi amenés à peu se côtoyer. »
(Delvaux, 2005, p. 276)

> « Ségrégations légales » et « ségrégation de fait »

- Ségrégations « légales » ou « règlementaires » : Apartheid, mais aussi... écoles de filles / écoles de garçons (valorisation différente dans la mesure où les filières organisées sont de « valeur différente », offrent un accès différent à des emplois, à des salaires...)
- Ségrégations « de fait » : filières de valeur différente fréquentées par des élèves d'origines socio-économiques ou nationales différentes, de genre différent (voir notamment à l'université), « sans raisons apparentes » (effet « plafond de verre »).

> Différentes bases de ségrégation

- Statut socio-économique
- Genre
- Nationalité, ethnicité
- Caractéristiques académiques et scolaires
- Convictions religieuses
- ...

> Ségrégation (remarques)

- La ségrégation n'est pas nécessairement volontaire et/ou consciente. Elle peut même résulter, en apparence, du libre choix des acteurs (cf. liberté d'enseignement et quasi-marché en Belgique).
- Elle peut se traduire de manière très variée dans le système scolaire.
- Elle est généralement de nature statistique et non absolue. Les exceptions sont souvent mises en évidence pour nier ou minimiser les phénomènes.
- L'appareil statistique ne permet pas toujours de saisir aisément les phénomènes (notamment parce que la « protection de la vie privée » à bon dos!